

PROCÈS-VERBAL
SÉANCE SPÉCIALE DU CONSEIL

19 DÉCEMBRE 2022
19H30

Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la Ville de Montréal-Ouest tenue, le 19 décembre 2022, par voie de télécommunication.

Présents: Maire: Monsieur Beny Masella
Conseillères: Madame Lauren Small-Pennefather Siège 1
Madame Elizabeth Ulin Siège 2
Madame Colleen Feeney Siège 3
Madame Maria Torres Siège 4

Aussi présents: Madame Valentina Maria Todoran, Directrice générale par intérim
Maître Claude Gilbert, Greffier
Madame Elisabeth Roy, Responsable des communications

Monsieur le Maire, Beny Masella, a agi comme président de la séance.
Me Claude Gilbert, Greffier, a agi comme secrétaire de la séance.

1. Ouverture de la séance

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

D'ouvrir la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20221219-002 (1)

M. le Maire déclara la séance ouverte à 19h30.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il fut proposé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

D'adopter l'ordre du jour de la séance spéciale du lundi 19 décembre 2022 tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité.
20221219-002 (1)

Note Une présentation a été faite par la Conseillère Colleen Feeney sur le budget de Montréal-Ouest pour 2023 et sur le programme triennal des immobilisations de Montréal-Ouest pour 2023, 2024 et 2025. Le Maire Beny Masella a ajouté des remarques concernant l'impact de l'augmentation de la contribution exigée par la Ville de Montréal aux dépenses de l'agglomération.

3. Présentation et adoption du budget de la Ville de Montréal-Ouest pour l'année 2023

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Elizabeth Ulin, Conseillère, et résolu:

- 1) D'adopter le budget de 2023 de la Ville de Montréal-Ouest pour un montant de 18 598 509\$.
- 2) De déposer une copie du budget de 2023 dans les archives de la Ville de Montréal-Ouest.

Adoptée à l'unanimité.
20221219-003 (1)

4. Présentation et adoption du programme triennal des immobilisations 2023, 2024 et 2025

Il fut proposé par Colleen Feeney, Conseillère, et secondé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et résolu:

- 1) D'adopter le programme triennal des immobilisations 2023, 2024 et 2025 comme suit :
 - a) Pour 2023, un montant de QUINZE millions SEPT CENT QUATRE-VINGT-ONZE mille NEUF CENT CINQUANTE dollars (15 791 950\$);
 - b) Pour 2024, un montant de SEPT millions QUATRE CENTE QUARANTE mille dollars (7 440 000\$);
 - c) Pour 2025, un montant de DEUX millions CENTE QUATRE-VINGT QUINZE mille dollars (2 195 000\$)
- 2) De déposer une copie du programme dans les archives de la Ville de Montréal-Ouest.

Adoptée à l'unanimité.
20221219-004 (1)

5. Période de questions du public

À 20h05, M. le Maire a annoncé le début de la période de questions.

Les résidents furent alors invités à poser leurs questions au Maire et aux Conseillers touchant les points à l'ordre du jour de la présente séance. Les questions soumises en ligne furent également prises.

6. Levée de la séance

À 20h06, aucune question n'étant posée,

Il fut proposé par Lauren Small-Pennefather, Conseillère, et secondé par Maria Torres, Conseillère, et résolu:

De lever la séance.

Adoptée à l'unanimité.
20221219-005 (1)

Beny Masella
Maire

Claude Gilbert
Greffier

Les annexes mentionnées au présent procès-verbal sont conservées aux archives municipales dans le dossier *Archives- 20221219 (1)*